

Votre association et les impôts

*Guide pratique
du régime fiscal associatif*

Par Malik TINE
et l'équipe rédactionnelle de La Navette

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur de recourir à un professionnel du droit.

Ce pictogramme mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'auteur de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique, le développement massif du photocopillage.



Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ASSOCIATIONS

mode d'emploi

Groupe Territorial

Collection Les Guides pratiques d'Associations mode d'emploi

CS 40215 – 38516 Voiron Cedex

Tél. : 04 76 65 87 17 – Fax : 04 76 05 01 63

www.associationmodeemploi.fr/

© Groupe Territorial – GPA 7 – Prix : 19,50 €

ISBN : 978-2-8186-0436-6 – ISBN version numérique : 978-2-8186-0437-3

Imprimé par Deux-Ponts, à Bresson (Isère) – Avril 2014

Dépôt légal à parution

Sommaire

Introduction

Une décennie de clarification..... p. 9

Toutes les associations sont concernées par l'impôt p. 9

L'épineuse question des impôts commerciaux p. 10

1. Quels impôts pour quelles associations ?

I • Les impôts non commerciaux..... p. 15

A – Taxes foncière et d'habitation..... p. 15

1. *Qui est concerné ?* p. 15

2. *Combien devez-vous ?* p. 16

3. *Modalités pratiques* p. 17

B – L'impôt sur les sociétés à taux réduit..... p. 17

1. *Qui est concerné ?* p. 17

2. *Combien devez-vous ?* p. 18

3. *Modalités pratiques* p. 18

C – La taxe sur les salaires..... p. 19

1. *Qui est concerné ?* p. 19

2. *Combien devez-vous ?* p. 20

3. *Modalités pratiques* p. 22

II • Les impôts commerciaux	p. 24
A – L'impôt sur les sociétés (IS)	p. 24
1. <i>Qui est concerné ?</i>	p. 24
2. <i>Combien devez-vous ?</i>	p. 25
3. <i>Modalités pratiques</i>	p. 26
B – La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	p. 27
1. <i>Qui est concerné ?</i>	p. 27
2. <i>Combien devez-vous ?</i>	p. 29
3. <i>Modalités pratiques</i>	p. 33
C – La contribution économique territoriale	p. 38
1. <i>Qui est concerné ?</i>	p. 38
2. <i>Combien devez-vous ?</i>	p. 38
3. <i>Modalités pratiques</i>	p. 40

2. Votre association est-elle soumise aux impôts commerciaux ?

I • Une méthode d'évaluation rigoureuse : les grands principes de l'instruction	p. 47
II • La gestion de votre association est-elle désintéressée ?	p. 50
A – Qu'est-ce qu'une gestion à but non lucratif ?	p. 50
B – Qui est dirigeant ?	p. 51

C – Qu'entend-on par « n'avoir aucun intérêt dans les résultats » ?	p. 52
III • Votre association est-elle une entreprise commerciale ?	p. 56
A – Quelles sont vos activités ?	p. 56
B – L'association concurrence-t-elle les entreprises du secteur marchand ?	p. 57
C – Pratique associative ou pure gestion commerciale ?	
La règle des 4P	p. 59
1. <i>Le produit</i>	p. 59
2. <i>Le public</i>	p. 59
3. <i>Le prix</i>	p. 60
4. <i>La publicité</i>	p. 61
D – Attention aux excédents !	p. 62
IV • Les cas d'exonération	p. 63
A – Moins de 60 000 euros de recettes accessoires	p. 63
B – Services sportifs, éducatifs, culturels ou sociaux	p. 65
C – Manifestations de soutien et de bienfaisance	p. 66
D – Associations spécifiques	p. 67
V • La consultation des services fiscaux	p. 68
A – Faut-il se déclarer ?	p. 68
B – Comment se déroule la consultation ?	p. 68

3. Sectorisation et filialisation : des solutions pratiques pour payer moins d'impôts

<i>I • Sectoriser vos activités</i>	p. 85
A – Les critères de la sectorisation	p. 85
B – Les modalités de la sectorisation	p. 86
C – L'ouverture d'un secteur lucratif	p. 88
<i>II • Filialiser vos activités lucratives</i>	p. 91
A – Les principes de la filialisation	p. 91
B – Les modalités de la filialisation	p. 92

4. Le contrôle fiscal

<i>I • Contrôle sur pièces</i>	p. 97
<i>II • Vérification de comptabilité</i>	p. 98
A – Avis de vérification	p. 98
B – Visites du vérificateur	p. 99
C – Procédure de redressement	p. 101
D – Recours contentieux	p. 102

III • Les autres interventions de l'administration fiscale	p. 105
A – Taxation d'office	p. 105
B – Délai de reprise	p. 106
C – Droit de communication	p. 106

Annexe

Instruction du 18 décembre 2006	p. 111
--	--------